

ministère fait circuler parmi les consommateurs plus de 550 films fixes sous cinq titres différents. La qualité de ces documentaires tournés par l'Office national du film à la demande du Ministère est démontrée par le fait que trois d'entre eux ont été primés au Festival américain du film en concurrence avec d'autres productions de maints pays étrangers.

Une autre formule du Ministère pour entretenir l'intérêt des préposés à la préparation des menus afin de faire un plus grand usage des produits de la mer consiste à déléguer ses spécialistes en économie domestique aux congrès d'hôteliers, de restaurateurs, de spécialistes en science ménagère et de diététiciens. A ces congrès, des spécialistes en science ménagère se chargent des étalages à l'intention des consommateurs.

L'évolution des méthodes de pêche et de transformation dans des domaines variés des pêcheries a été sensiblement stimulée par les initiatives du ministère en collaboration avec d'autres organismes de pêcheries, et nous projetons d'accélérer la diffusion de ces innovations chez les producteurs au premier degré par l'entremise de publications et de publicité par l'image, lorsque c'est possible. A ces initiatives viendra s'ajouter une plus grande utilisation de la documentation à l'intention des pêcheurs à la fois par des imprimés et grâce à des étalages aux expositions et autres initiatives du même genre dont prennent connaissance ceux qui s'intéressent à l'industrie des pêcheries.

Afin de suivre le rythme de l'augmentation des frais de la construction maritime, la valeur maximum des navires qui peuvent bénéficier de l'assurance à prix modique sous le régime de l'indemnité des pêcheurs a été portée de \$10,000 à \$12,500. Ce régime a reçu l'approbation générale des pêcheurs. A l'heure actuelle, 6,634 navires évalués à 22.5 millions de dollars possèdent cette assurance. Au cours des dix années du programme d'aide à la construction navale, le montant des subventions a dépassé de \$126,000 celui des recettes provenant des primes, soit une moyenne de \$12,600 par année, seulement, bien que le taux des primes ne soit que de 1 p. 100 de la valeur estimative.

Il s'agit simplement d'une esquisse de quelques aspects des pêcheries canadiennes et des efforts tentés pour doter cette importante industrie d'une structure financière solide afin qu'elle puisse contribuer encore davantage au bien-être des milliers de personnes qui comptent sur elle pour vivre, ainsi qu'à la bonne alimentation des Canadiens.

En terminant, cependant, j'aimerais parler un moment de l'aspect humain de la question,

savoir la condition des pêcheurs qui doivent recueillir la moisson que fournissent les mers et les lacs. C'est avec tristesse que nous voyons chaque année des pêcheurs prendre la mer pour ne jamais revenir, laissant leur vie dans nos eaux territoriales ou dans les profondeurs de la mer. C'est pour honorer le courage et la hardiesse de nos pêcheurs que la relève sait conserver sa force et son endurance. C'est un sujet qui donne à réfléchir et qui nous pousse à poursuivre nos efforts dans ce domaine afin que nous puissions mettre au point des bateaux et des agrès de pêche ainsi que d'autres pièces importantes d'outillage, qui accroîtront la sécurité, le confort et les revenus de nos pêcheurs.

Mon discours a peut-être été long, mais j'ai cru qu'il était bon d'exposer aux membres du comité certaines des réalisations de mon ministère, qui compte de nombreux fonctionnaires s'intéressant vivement à l'avancement de l'industrie de la pêche. Pendant l'étude des crédits, je répondrai aux questions que me poseront les députés.

L'hon. M. MacLean: Monsieur le président, je désire tout d'abord féliciter le ministre de son exposé. Avoir l'occasion de présenter pour la première fois des crédits devant le comité plénier à titre de ministre de la Couronne, c'est une expérience qu'on n'oublie jamais.

A la fin de son propos, le ministre a parlé du dévouement avec lequel les fonctionnaires du ministère des Pêcheries ont toujours servi le Canada. Si l'on veut bien me permettre une petite digression, j'aimerais signaler que ces crédits ont été compilés sous la direction de l'ancien sous-ministre, M. George Clark. Il s'attendait bien alors d'avoir à conseiller le ministre en cause, au moment où celui-ci les présenterait à la Chambre. Nous savons tous que, malheureusement, il est mort subitement à Tokyo où il était en service commandé pour le ministère et je pense que tous les membres du comité voudront s'unir à moi pour exprimer nos condoléances à sa veuve et à ses enfants. J'imagine que tous les membres du comité voudront également souhaiter à son successeur tout le succès possible dans l'exécution de la tâche qui lui incombe dans cet important domaine de l'industrie de la pêche au Canada. Il peut compter sur les services d'une des plus belles équipes de fonctionnaires dont pourrait se vanter n'importe quel pays dans le domaine de la pêche et c'est un honneur pour nous de voir que le président de l'Office des recherches sur les pêcheries, qui a récemment résigné ses fonctions, est allé occuper un autre poste très important aux États-Unis. A son successeur aussi, je souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.